



CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA CROSS ADAPTÉ



17 & 18 Mars 2023
BRINDAS (RHÔNE)



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à BRINDAS

Venir à BRINDAS

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Les partenaires

Mot d'accueil



La Fédération Française du Sport Adapté a confié au Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon, l'organisation du Championnat de France Para Cross Adapté 2023.

C'est avec une immense joie et beaucoup de plaisir que nous allons accueillir à BRINDAS, commune des Vallons du Lyonnais, sur un parcours champêtre et très visuel, cette manifestation d'une ampleur nationale qui se déroulera du 17 au 19 Mars 2023.

Ce championnat sera organisé en partenariat avec les collectivités territoriales : le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Mairie de BRINDAS et les communes des Vallons du Lyonnais.

Les élèves du collège Charpak, l'Athlétic Club du Lyonnais, l'UNSS, les associations de BRINDAS et des environs, les étudiants de l'UFR STAPS de Lyon et de très nombreux bénévoles, tous acquis à la cause du Sport Adapté et partageant les mêmes valeurs d'inclusion sociale, de respect, d'exemplarité et de dignité, se joindront à nous dans l'organisation.

Nous allons tout mettre en œuvre pour laisser un souvenir inoubliable aux participants.



Jean Paul MONCOUDIOL

Président du COL

Mot d'accueil



Chers participants,

Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir, à BRINDAS, ce championnat de France de Para Cross Adapté. Le cross, comme tout autre para-sport pratiqué à si haut niveau, est le symbole d'une réussite plus que méritée. C'est un véritable témoignage d'engagement de la part de vous tous qui, au-delà de vos difficultés, vous hissez parmi les meilleurs. Malgré les soins, la rééducation parfois nécessaire, les accompagnements pédagogiques à suivre, être en situation de handicap - qu'il soit visible ou invisible - n'est pas une fatalité ! Grâce à votre formidable capacité d'adaptation, votre persévérance et votre dépassement de soi, vous nous donnez une très belle leçon de vie. Nous ne pouvons qu'être admiratifs de tant de pugnacité et nous sommes fiers de pouvoir aujourd'hui être à vos côtés, le temps d'un week-end, dans ce beau parcours de vie. Car être élu c'est aussi savoir soutenir ceux qui le demandent, en adaptant nos actions à leur besoin. Nous avons par exemple dernièrement, participé à l'éveil d'un enfant en situation de handicap en lui permettant de bénéficier de l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire sur les temps périscolaires car la maladie ou le handicap ne s'arrête pas aux portes de l'école ou de la maison. Nous espérons aussi que ce grand rendez-vous accueille de nombreux spectateurs, présents pour vous encourager mais aussi pour dépasser leurs propres peurs et faire évoluer leur regard sur le handicap. Bonne chance à tous et très bonne découverte à tous de notre belle commune de BRINDAS !



Frédéric Jean

Maire de BRINDAS

Mot d'accueil

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Le sport est un dépassement, de soi, de ses limites, des clichés. En cela, il est un formidable vecteur d'intégration, d'inclusion, de réalisation.

400 athlètes venus avec leurs 150 accompagnateurs de toute la France disputent les championnats de France de Para Cross Adapté organisés par la Fédération Française de Sport Adapté et son dynamique Comité du Rhône et de la métropole de Lyon, samedi 18 mars, à BRINDAS. Les Vallons du Lyonnais ne démentent pas ainsi la tradition d'hospitalité et de sportivité du Rhône, qui avait déjà accueilli l'épreuve en 2008.

Le choix du parc du Pontay permet aux spectateurs de suivre les 12 courses, de 500 à 5000 mètres, dans leur intégralité pour mieux encourager les concurrents, parmi lesquels des membres de l'équipe de France paralympique. La centaine de bénévoles locaux mobilisés pour la réussite de l'événement, dont une trentaine d'élèves du collège Georges-Charpak tout proche, méritent également d'être applaudis. Je tiens tout particulièrement à saluer l'engagement fort de tous.

De cet événement, le Département du Rhône ne pouvait qu'être le fier partenaire. Parce qu'il met en valeur notre territoire. Parce que nous menons une vraie politique en faveur de l'accès au sport pour tous. Parce que l'accompagnement vers l'autonomie des personnes en situation de handicap est l'une de nos missions essentielles.

Je souhaite à toutes et à tous une belle compétition.



Christophe GUILLOTEAU

Président du Département du Rhône

Mot d'accueil



Madame, Monsieur, Je suis particulièrement fière du soutien apporté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son président Laurent WAUQUIEZ au championnat de France de Para Cross Adapté. Nos territoires aiment accueillir ces évènements d'envergures nationales qui permettent l'accomplissement de performances sportives tout autant que le changement de regard sur le handicap. Une compétition qui s'inscrit dans la perspective des Global Games, qui auront lieu dans quelques semaines à présent, faisant d'Auvergne-Rhône-Alpes, une terre de Sport Adapté. Je veux remercier le dynamique Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon pour l'organisation de ce championnat à BRINDAS. La réussite de cet évènement tient beaucoup à l'investissement de nombreux partenaires associatifs, des bénévoles, et des parents en particuliers. Je sais la valeur de leur engagement pour la cause qui nous rassemble. Je suis convaincue que la pratique sportive en plein air pour les personnes en situation de handicap doit être favorisée au maximum. Nos forêts, montagnes, vallées, vallons et terres de volcans doivent être des espaces de bien-être et d'accueil de tous les publics. Au nom de la Région Auvergne-Rhône-Alpes je tiens à vous féliciter particulièrement pour la démarche d'inclusion et de partage que vous avez souhaité mettre en avant à travers des partenariats fructueux, des temps de convivialités et des parrainages inclusifs. Je souhaite aux plus de 400 athlètes et leurs accompagnateurs un excellent moment de sport et de plaisir.



Sandrine Chaix

Vice-présidente déléguée à l'action sociale

et au handicap – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Mot d'accueil



Dès 2016, la Région a fait de l'inclusion des personnes en situation de handicap un objectif transcendant l'ensemble de nos politiques. À ce titre, nous avons consacré notre grande cause régionale de 2018 à la thématique « sport et handicap ». Cela répondait à une conviction : le sport et les valeurs qu'il véhicule sont un puissant levier d'inclusion.

C'est le sens de notre soutien au Championnat de France de Para Cross Adapté qui se déroulera dans notre région, à BRINDAS. La tenue d'une compétition d'envergure nationale comme celle-ci témoigne de la qualité du travail des bénévoles et des organisateurs. Je tiens à féliciter tous les membres du Comité Départemental du Sport Adapté pour leur engagement qui est porteur de sens et d'espoir.

De manière générale, ce soutien s'inscrit dans une démarche forte que nous avons engagée en faveur du sport adapté à la Région. Pour inciter à la pratique, nous avons par exemple doublé l'avantage sport du Pass'Région pour les personnes en situation de handicap. Afin de promouvoir les athlètes et de mettre en avant leur talent, Auvergne-Rhône-Alpes accueillera en 2023 à Vichy les Global Games, l'événement de référence du sport adapté dans le monde.

Je vous souhaite une belle course à tous et adresse mes plus sincères encouragements aux compétiteurs !



Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Bienvenue à BRINDAS

Commune de l'Ouest Lyonnais, BRINDAS cumule charme et douceur de vie. Avec des fortes caractéristiques identitaires couplées à une implantation géographique privilégiée, au pied des Monts du Lyonnais et à 15 km de la place Bellecour (Lyon), BRINDAS offre un cadre de vie paisible entre ville et campagne.



Le village de BRINDAS s'est développé autour de son Château (actuelle Mairie) et de son église. Le Clocher (XXIIème siècle) classé aux monuments historiques en est le plus célèbre témoignage.

La variété des paysages, le caractère bucolique de certains quartiers, le charme de ses rivières donnent à la commune, malgré sa proximité avec Lyon, son caractère attractif incontestable.



BRINDAS et Guignol



Installé à BRINDAS, le Musée Théâtre Guignol permet de découvrir l'histoire de cet emblématique personnage du théâtre populaire.

L'histoire de Guignol a débuté au XVII^e avec Laurent Mourguet (1769-1844), ouvrier en soie. Mais à l'époque, les temps étaient durs pour les canuts. Il décida alors pour survivre de devenir marchand forain puis, arracheur de dents. Pour attirer la clientèle, il utilisait un complice qui, selon la légende, avait un penchant prononcé pour le Beaujolais. Se retrouvant régulièrement délaissé par ce complice, Laurent Mourguet décidait alors de créer une marionnette pour le remplacer et c'est ainsi que Gnafron serait né.

Ensuite vint Guignol, mais son origine exacte, comme celle de beaucoup de légendes populaires, reste suffisamment obscure pour que l'on puisse proposer différentes interprétations.

Quoi qu'il en soit Guignol et Gnafron attirèrent progressivement la sympathie du plus grand nombre en prenant à partie des petites gens, en clamant l'injustice sociale et en dénonçant les bourgeois comme les autorités régionales ou nationales.

Très vite, Laurent Mourguet se consacra entièrement à son rudimentaire théâtre de marionnettes installé dans la grande allée des Brotteaux.

Populaire et moqueur, Guignol devint l'image du lyonnais pudique et laborieux, mystique et travailleur. Conscient de cette popularité grandissante, Laurent Mourguet n'en oublia pas de transmettre son savoir-faire de marionnettiste à ses descendants. Cette tradition de la brocarde est arrivée presque intacte jusqu'à nos jours avec la reprise du flambeau par Henri Brunel, dit « Jean-Guy Mourguet » en 1955.

Installé définitivement à BRINDAS quelques années plus tôt, c'est en 2005 que Jean-Guy Mourguet décida de faire don de sa collection familiale à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) afin de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

En 2007, la CCVL a investi dans la construction d'un Musée Théâtre permettant la conservation et la transmission de cette collection unique en même temps que la diffusion de spectacles de marionnettes contemporains.

Visite libres, visite guidées, ateliers thématiques, conférences, programmation de spectacles adultes

et jeunes publics, le musée est ouvert à tous et vous promet de belles découvertes...

Venir à BRINDAS



Accueil

Salle des Fêtes de BRINDAS

47 Montée de La Bernade

69126 BRINDAS

En voiture

Depuis Clermont-Ferrand : Autoroute A89

Depuis Grenoble : Autoroute A48

Depuis Paris : Autoroute A46

Depuis Marseille : Autoroute A7

En train/TGV

Arrivée à la Gare Part Dieu

Arrivée à la Gare Perrache

En avion

Aéroport de Saint Exupéry



Comité d'organisation local

Président du COL
Monsieur Jean Paul Moncoudiol
 CDSA69 06 70 56 78 60

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Brigitte LAVERGNE / Florence GAYET
Secrétariat	Fatma KEFIF / Jean François HERRY / Marie LOVERA
Commission Coordination / Logistique	Quentin DE SAINT JEAN / Roméo PARISI
Commission Sportive	Jean Paul MONCOUDIOL / Claude MATEO / Frédéric DRIEU
Commission Médicale	Martine PETRAZ
Commission Restauration	Monique CHANIAL / Martine PETRAZ
Commission Hébergement	Florence GAYET
Commission Communication / Partenariats	Jean Paul MONCOUDIOL / Antonin BEZAUD
Commission Animation / Protocole	Jean Michel RIEHL / Frédéric DRIEU
Commission Développement Durable	Chloé GARCIA / Gilles POMORSKY

Cadre technique national para athlétisme adapté	Hervé DEWALE hervé.dewale@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat [cf. courrier d'attribution du championnat]	Hervé DEWALE hervé.dewale@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale [de la discipline]	Technique : Annick BIEHLER biehlerannick54@gmail.com Administratif : Jean-Claude HERRY jc.herry@athle29.info
COL France para Cross 2023	CDSA 69 France Para Cross Adapté 2023 20 Boulevard Marcel Sembat 69200 VÉNISSIEUX 06 70 56 78 60 cf2023paracrossadapte@yahoo.com

Programme prévisionnel

Vendredi 17 Mars 2023

14h00 - 18h00	Accueil des délégations à la salle des Fêtes de BRINDAS
19h00 - 21h30	Repas au collège CHARPAK (1)
20h00 - 21h00	Réunion des entraîneurs au collège CHARPAK

Samedi 18 Mars 2023

09h00 - 12h00	Épreuves au Parc du Bassin - BRINDAS
11h00 - 14h00	Repas au collège CHARPAK
13h20 - 18H00	Épreuves au Parc du Pontay - BRINDAS
19h30	Repas de gala à la Salle des Fêtes de BRINDAS

Dimanche 19 Mars 2023

08h30 - 10H00	Distribution des paniers repas à la Salle des Fêtes de BRINDAS
---------------	--

(1) Georges CHARPAK: physicien français L'Oréa du prix Nobel de physique en 1992 pour ses travaux sur les particules à haute énergie.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le samedi 11 Février 2023

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 17 Mars 2023
De 14H à 18H
À la salle des Fêtes de BRINDAS
47 Montée de La Bernade
69126 BRINDAS

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification des Licences de la saison en cours 2022/2023 sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de cross-country en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 19H00 à 21H30 pour le vendredi soir et de 11H à 14H pour le repas du samedi. Ils auront lieu au :

Collège Georges CHARPAK

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 18 Mars 2023

À partir de 19h30

À la salle des Fêtes de BRINDAS

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 19 Mars 2023

De 8h30 à 10H

À la salle des Fêtes de BRINDAS

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **Para Cross Adapté**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Para Cross Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> Dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le Cadre technique national para Athlétisme Adapté
- La Déléguée technique fédéral du championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Para Cross Adapté

Modalités d'inscription

- Le championnat de France **Para Cross Adapté** relève du règlement Para Cross Adapté FFSA.
- **Peuvent participer au championnat de France Para Cross Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe**, de –12 ans à Vétérans 2 (avec en option une course promotionnelle pour les -10 ans ne délivrant pas de titre de Champion de France) règlement Para Cross Adapté FFSA.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 20 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN Para Cross Adapté FFSA en charge de la partie informatique – Jean Claude HERRY – jc.herry@athle29.info doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **Samedi 11 Février 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Inscriptions

Un système d'inscription au format électronique a été mis en place pour ce championnat. Nous vous remercions de bien vouloir privilégier ce format d'inscription. Voici le lien sur lequel vous pouvez télécharger ce fichier d'inscription électronique afin de le compléter et le retourner avant le samedi 11 Février 2023 à l'adresse cf2023paracrossadapte@yahoo.com :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Cupsg2SOIDRGRrYgGawUqJc7BmjboLX1/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

Pour toutes questions ou soucis techniques pour utiliser ce fichier, vous pouvez contacter Jean-Claude HERRY au 06 89 13 11 05 avant 20h30.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription, ainsi qu'après la validation des engagements sur le site internet.

Informations à remplir dans le dossier **Engagements_Cross_BRINDAS_2023**

- **Onglet Fiche association** : Coordonnées association, inscriptions, repas, règlement...
- **Onglet Accompagnateurs** : Nombre, coordonnées des accompagnateurs..
- **Onglet Engagements** : coordonnées des sportifs, licence, distance....
- **Onglet Relais AB** : coordonnées des sportifs, composition des relais....

Vous devez effectuer un contrôle de vos engagements sur le lien suivant :

<http://para-cross-adapte-2023.engagements.fr/Engagements/Engagements.htm>

et renvoyer le fichier à télécharger « Confirmation de lecture de vos engagements » aux adresses

suivantes : cf2023paracrossadapte@yahoo.com et jc.herry@athle29.info

Aucune modification sur place ne sera possible.

La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Suivi des inscriptions, horaires et autres informations concernant le championnat sur le site internet :

<http://para-cross-adapte-2023.engagements.fr>

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **11 Février 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para Cross Adapté – Annick BIEHLER** et le Cadre technique national de la discipline – **Carole SAINDEFF** est programmée le :

Vendredi 17 Mars 2023
À 20H au collège Georges CHARPAK

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à

cf2023paracrossadapte@yahoo.com

Équipements sportifs

Prévoir 4 épingles pour attacher le dossard des sportifs.

Les sportifs devront courir avec les couleurs de leur association.

Vestiaires – douches

Gymnase Alain MIMOUN (1)

(1) Alain MIMOUN : Athlète français : 32 titres de Champion de France / Champion Olympique de Marathon en 1956 à Melbourne

Catégories d'âge

CATEGORIES	Moins de 10 ans *	Moins de 12 ans	Moins de 14 ans	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Moins de 21 ans
SAISON 2022/2023	2013 et après	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2005-2006	2002-2003-2004

CATEGORIES	Séniors	Master 1	Master 2
SAISON 2022-2023	2001 à 1983	1982 à 1973	1972 Avant

- Une course promotionnelle pour les -10 ans ne délivrant pas de titre de Champion de France

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à [Prénom + NOM + mail].

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **Para Cross Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à [Prénom + NOM + mail].

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **Para Cross Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M^{me}

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **Para Cross Adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant légal de M./M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **Para Cross Adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour la date 11 Février 2023

- La fiche association
- Les fiches engagement, accompagnateurs, relais
- La participation financière (règlement complet avec libellé CDSA69 FRANCE CROSS + N° Association sur le virement bancaire ou par chèque à l'ordre CDSA69 FRANCE CROSS + N° Association au dos du chèque)
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Salle des Fêtes de BRINDAS :
47 Montée de La Bernade 69126 BRINDAS

Collège Charpak / Gymnase :
Chemin des Andrés, 69126 BRINDAS



Liste des hébergements

GROUPES				
Nom	Lieu	Capacité accueil	Tarifs	Distance du lieu de cross
Les Cartières	36 route de la gare 69360 Chaponost 04 78 45 21 89	53 places remplir fiche réservation sur site lescartières.fr	14 à 25 euros par nuit/ pers P.déjeuner 4 euros	7 km
Hôtel le grand Barnum	40 avenue de la table de pierre 69340 Francheville 04 28 38 14 90	chambre double Dortoir 5 personnes	à partir de 25 euros	6,6 km 15 minutes
Hôtel Kyriad Lyon Sud	179 route de Vourles 69230 Saint Genis Laval 04 78 56 78 04	60 couchages 30 chambres de 2, 3 4 personnes	à partir de 70 euros/nuit	11,5 km 18 min
Hôtel Ibis Budget	165 route de Vourles 69230 ST Genis Laval 04 72 67 02 38	chambre 2 et 3 pers.	40 euros/nuit	12 km 18 mm
Hôtel Lyon Sud	Pierre Bénite 04 72 39 78 00	4 chambres de 2 lits	80 euros la nuit/ chambre	12 km
Hôtel La Cascade	Rue de la Cascade 69290 ST Genis les Ollières 04 78 57 05 72	Chambre double	75 euros /chambre 8 euros P.Dej	7 km 18 min
Formule 1 Lyon sud	10/12 rue Elisée Reclus 69600 Oullins 04 72 39 16 25	chambre 2-3-6 pers.	à partir de 28 euros/nuit/per s	13 km
Première Classe	17 rue de la mouche 69540 Irigny 04 78 51 03 54	100 couchages	70 euros la nuit/chambre 3 pers	16 km 20 min
VVF L'Orée du bois	69850 Saint Martin en Haut 04 78 48 63 93	124 couchages www.oreedub ois-village- nature.fr	35 euros/pers/nui t à 40 euros Possibilité 1/2 pension	16 km 19 min

CAMPING				
Camping L'Hacienda	Chemin du Planil 69510 Yzeron 06 59 12 39 95	MINIMUM 2 nuits mobil home: 3 personnes chalet : 4 personnes	mobil home: 35 € /pers/nuit chalet : 41€/pers/nuit	7 km en campagne 17 mn
Camping des Barolles	88 av. Marechal Foch 69230 St Genis Laval 04 78 56 05 56	MINIMUM 2 nuits mobil home : 4 personnes	70 euros pour 2 nuits/pers	10 km
GITES - CHAMBRES D'HOTES				
Le Dolmen	69670 Vaugneray/ St Laurent de Vaux 04 72 77 17 50	8 personnes	290 euros /week-end	8,3 km 12 mn
Gite des Esselards	69510 Yzeron tel Christian : 06 66 65 67 20	14 couchages	35 euros/nuit/per s	11,5 km 20 mn
Gite le Moulouis	27 route de la rivière 69510 Yzeron 06 71 58 83 05	6 personnes	prix sur demande	11,5 km 20 mn
Chambre d'hotels Carpe Diem / Chez Joelle et patrick Chartier	5 Montee du Perron 69510 Soucieu en Jarrest 04 78 05 10 30/ 06 36 38 16 00	4 chambres de 2 à 5 pers	35 euros/pers	6 km 9 mn
La ferme du Bistinclin	878 Chemin pierres blanches 69510 Soucieu en Jarrest 06 60 08 25 63	10 personnes	260 euros/week- end	6 km 9 mn
Chambre d'hôtes La Bergerie	720 Route du Gaminon 69290 Pollionnay 06 12 39 09 98	4 chambres de 2 à 4 pers 1 roulotte de 2 pers	36 euros/pers avec petit dej 57 euros/pers avec petit dej	8,3 km 12 mn

Gîtes communaux	69290 Grézieu la Varenne 06 24 19 29 87	6/7 places 4/5 places	166 euros 125 euros	4 km 8 mn
Gîtes Les Attignies	Aline et Christian Robino 69290 Grézieu la Varenne 04 78 57 99 54/ 06 74 89 22 72	12 places	40 euros/pers	4 km 8 mn
Le mas des peupliers	175 Chemin de Chenevière Ponce 69290 Pollionnay 06 15 70 01 88	6 couchages	200 euros/nuit	8,3 km 12 mn
Arbratoit	153 chemin du Chazottier 69126 BRINDAS 06 89 26 03 58 06 16 54 17 03	14 couchages		0 km
Domaine de Chéron	33 route de Soucieu 69530 Brignais 06 11 86 62 80	39 couchages sur 3 gîtes	30 euros / pers/ nuit	12 Km 16 min

Pour encore plus d'hébergement : Site des Vallons du Lyonnais



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux



Collège CHARPAK

